



Droit du père lors d' une séparation

Par **karmar_old**, le **27/09/2007** à **16:25**

bonjour, je suis récemment séparé de ma compagne espagnol avec qui j' était en concubinage en france. Nous sommes parents de jumeaux nées en espagne.Moi, elle et les enfants sommes recensés en france. Elle est reparti en espagne avec les enfants et je voudrais connaitre les démarches a suivrent ainsi que mes droits sur mes enfants vu que la maman me pose pas mal de problème au moment ou je parle de droit d' hébergement.Il faur savoir qu' ils se trouvent a plus de 600 kilomètres.

merci d' avance pour vos conseils..